

Image not found or type unknown



## Achat partiel d'un appartement

Par **letolever**, le **16/03/2019** à **10:41**

Bonjour,

Ma mère, très bientôt à la retraite, possède un Paris un appartement que je souhaite acheter. J'y habite depuis quelques années déjà à titre gratuit.

Cependant je ne souhaite pas acheter 100% de la valeur de cet appartement, car je n'en ai pas les moyens pour l'instant, mais une partie "majoritaire" (je pense entre 51% et 70%).

Elle gardera le reste (entre 49% et 30% de sa valeur, donc).

Par exemple, supposons qu'il soit valorisé 300 000€, je lui achète 153 000€ (51%), et elle garde en plus 49% de l'appart (valorisé donc à aujourd'hui 147000€)

Je souhaite savoir quelle est la façon la plus simple de faire cela. Il ne s'agit pas d'une donation/donation partage car je souhaite véritablement lui racheter afin qu'elle ait de l'argent en plus pour sa retraite.

Merci pour vos conseils avisés

Par **youris**, le **16/03/2019** à **19:04**

bonjour,

je ne vois pas où est le problème, vous voyez un notaire pour que vous rachetiez une

partie du bien en pleine propriété, ce bien sera alors en indivision entre vous et votre mère.

par contre, gardez les traces de votre paiement pour que le trésor public ne puisse pas considérer cette modification de propriété comme un donatión déguisée.

salutations

Par **letolever**, le **17/03/2019** à **17:09**

Bonjour,

Merci pour votre réponse, très instructive. Je creuse le sujet et reviens vers vous au besoin

Bien Cordialement